

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de St-Dominique-du-Rosaire tenue ce mercredi 8 juin 2022, à la salle municipale de St-Dominique-du-Rosaire sous la présidence de M. le Maire Christian Legault, et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

Monsieur Sylvain Grégoire	Conseiller	No : 2
Monsieur Gilles Audet	Conseiller	No : 4
Mme Pierrette Morin	Conseiller	No : 5
Monsieur Pascal Hétu	Conseiller	No : 6

Est également présente à cette séance Madame Katy Fortier, directrice générale et greffière-trésorière.

Ordre du jour

1. ADMINISTRATION

- 1.1 ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR
- 1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
- 1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 1.4 FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER
- 1.5 RÉOLUTION D’APPUI JEUX DU QC
- 1.6 DEMANDE D’ENTRETIEN (PETIT NORD)
- 1.7 APPEL D’OFFRES POUR L’ACHAT DE BOIS PROVENANT DES LOTS INTRAMUNICIPAUX – FEUILLUS
- 1.8 APPEL D’OFFRES POUR L’ACHAT DE BOIS PROVENANT DES LOTS INTRAMUNICIPAUX - RÉSINEUX

2. FINANCES

- 2.1 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

3. CORRESPONDANCES

- 3.1 ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D’AIDE DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

4. URBANISME

- 4.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE : 121, CHEMIN DU LAC ARLÉLION

5. AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

- 5.1 ANEKDOTE
- 5.2 PROJET PONT COUVERT (INFORMATIONS)
- 5.3 100E (INFORMATIONS)

6. TRAVAUX PUBLICS

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. FORÊTS ET ENVIRONNEMENT

9. RÈGLEMENTS

10. VARIA

11. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

12. PÉRIODES DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

1. ADMINISTRATION

1.1 ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

101-06-22

ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Pascal Hétu
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D’ADOPTER l’ordre du jour tel que proposé.

1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

102-06-22

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MAI 2022

**IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Sylvain Grégoire
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D’ADOPTER le procès-verbal du 4 mai 2022, tel que rédigé.

1.3 PÉRIODES DE QUESTIONS

1.4 FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER

1.5 RÉSOLUTION D’APPUI JEUX DU QUÉBEC

103-06-22

RÉSOLUTION D’APPUI JEUX DU QUÉBEC

ATTENDU QUE la MRC d’Abitibi conjointement avec la Ville d’Amos déposera sa candidature pour les Jeux du Québec 2026;

ATTENDU QUE la venue des Jeux du Québec offrira une grande visibilité à la MRC d’Abitibi;

ATTENDU les retombées possibles de la venue des Jeux du Québec.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Pascal Hétu
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

QUE la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire appuie le dépôt de la candidature de la MRC d’Abitibi et la Ville d’Amos pour les Jeux du Québec 2026.

1.6 DEMANDE D’ENTRETIEN (PETIT NORD)

104-06-22

DEMANDE D’ENTRETIEN (PETIT NORD)

ATTENDU QUE certains locataires d’un terrain de l’état ont demandé à la Municipalité s’il était possible que la niveleuse de la Municipalité puisse effectuer certains travaux sur 9km excédent les limites du territoire;

ATTENDU QU'une demande a également été faite afin que des travaux soient effectués pour enrayer les castors;

ATTENDU QUE la niveleuse effectue des travaux jusqu'aux limites du territoire.

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Pascal Hétu
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE des travaux de nivelage seront effectués sur environ 9km au nord des limites de la Municipalité;

ÉTANT ENTENDU QU'un des locataires devra se porter garant de la facture avant que les travaux ne soient réalisés.

1.7 APPEL D’OFFRES POUR L’ACHAT DE BOIS PROVENANT DES LOTS INTRAMUNICIPAUX – FEUILLUS

105-06-22 APPEL D’OFFRES POUR L’ACHAT DE BOIS PROVENANT DES LOTS INTRAMUNICIPAUX – FEUILLUS

ATTENDU QUE la Municipalité est mandataire de l’entente de délégation de gestion 1056;

ATTENDU QUE la Municipalité doit vendre les bois feuillus qui seront récoltés dans le cadre de l’entente;

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Sylvain Grégoire
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE faire parvenir l’appel d’offres pour l’achat de bois provenant de lots intramunicipaux aux entreprises suivantes :

- Forex
- West Fraser

1.8 APPEL D’OFFRES POUR L’ACHAT DE BOIS PROVENANT DES LOTS INTRAMUNICIPAUX - RÉSINEUX

106-06-22 APPEL D’OFFRES POUR L’ACHAT DE BOIS PROVENANT DES LOTS INTRAMUNICIPAUX – RÉSINEUX

ATTENDU QUE la Municipalité est mandataire de l’entente de délégation de gestion 1056;

ATTENDU QUE la Municipalité doit vendre les bois résineux qui seront récoltés dans le cadre de l’entente;

ATTENDU QUE les bois récoltés (feuillus et résineux) doivent être transportés aux usines.

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Sylvain Grégoire
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE faire parvenir l’appel d’offres pour l’achat et le transport de bois provenant de lots intramunicipaux aux entreprises suivantes :

1.9 AUGMENTATION RM ENTERPRISES

107-06-22 AUGMENTATION RM ENTERPRISES

ATTENDU l'augmentation rapide et constante des coûts d'exploitation pour l'épandage de calcium;

ATTENDU QUE la Compagnie RM Entreprises s'est vu octroyer le contrat de fournitures de 55 000 litres d'abat-poussière liquide;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une correspondance de ladite compagnie mentionnant qu'une augmentation des coûts du contrat d'abat-poussière de 6% sera effective pour l'épandage 2022;

ATTENDU la situation économique actuelle.

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Pascal Hétu
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale à communiquer avec le président de l'entreprise afin de négocier une augmentation de 3% au lieu de 6%.

2. FINANCES

2.1 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

108-06-22

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Audet
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE DÉPOSER, D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés et la liste des comptes à payer au 1^{er} juin 2022, tels que présentés et jointes à la présente résolution, soit;

Les comptes payés et à payer pour un montant de 96 822,62\$;

Les comptes payés et à payer du service forêt pour un montant de 257,54 \$;

Les salaires versés au mois d'avril pour la rémunération des élus et des employés municipaux au montant de 18 156,18 \$.

3. CORRESPONDANCES

3.1 ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'AIDE DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a fait parvenir, à la Municipalité, une lettre d'admissibilité au Programme d'aide à la mise en valeur du territoire pour le projet d'amélioration d'un chemin multi-usage.

4. URBANISME

Il est 20h20, Madame la conseillère Christiane Vaillancourt arrive.

4.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE : 121, CHEMIN DU LAC ARLÉLION

109-06-22

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE : 121, CHEMIN DU LAC ARLÉLION

ATTENDU QUE le propriétaire du 121, chemin du Lac Arlélion a déposé une demande dérogation mineure au règlement de zonage concernant la marge avant d'un bâtiment;

ATTENDU QUE des travaux pour déplacer le chemin ont eu lieu à l'été 2021;

ATTENDU QUE la demande consiste à construire un bâtiment secondaire à 3 mètres de la ligne de lot au lieu de 6 mètres tel que prescrit par le Règlement de zonage #147.

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Pascal Hétu
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D’AUTORISER la construction d’un bâtiment secondaire à 3 mètres de la ligne de lot au lieu de 6 mètres tel que prescrit.

5. AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

5.1 ANEKDOTE

Des précisions sont demandées avant de prendre une décision.

5.2 PROJET PONT COUVERT (INFORMATION)

Un résumé du projet est fait au conseil afin d’informer des développements dans ce dossier.

5.3 100E

110-06-22

100^E

ATTENDU QUE la Municipalité fêtera le centième anniversaire de l’arrivée du premier résident de St-Dominique-du-Rosaire, en 2024;

ATTENDU QU’il y a lieu qu’un ou des membres du conseil représente la Municipalité au comité organisateur;

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Audet
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE Mesdames les conseillères Christiane Vaillancourt et Pierrette Morin soient nommées représentantes du conseil municipal au comité organisateur du 100^e.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. FORÊTS ET ENVIRONNEMENT

9. RÈGLEMENTS

10. VARIA

10.1 EMBAUCHE D’UN EMPLOYÉ D’ÉTÉ

111-06-22

EMBAUCHE D’UN EMPLOYÉ D’ÉTÉ

ATTENDU les travaux d’entretien d’espaces verts;

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Audet
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D’ENGAGER une personne pour effectuer l’entretien des espaces verts;

D’AUTORISER la directrice générale à effectuer tous les travaux nécessaires à cette embauche.

10.2 RÉUNION DE TRAVAIL

Une réunion de travail est prévue le 10 août 2022 afin de planifier la programmation TECQ.

11. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Les sujets à l’ordre du jour étant épuisés, la séance est levée il est 20h34

Christian Legault
Maire

Katy Fortier
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Christian Legault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

Christian Legault